



LA CROIX

5 CENTIMES 85, Grande-Rue 84 DE ROUBAIX-TOURCOING 85, Rue des Ursulines 5 CENTIMES

Bureaux - LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. - TELEPHONE : 672 - (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

Dieu protège la France!
Jeudi 24 décembre - SAINT DELAUN
MERCREDI 23 DECEMBRE 1908

La journée

Le Sénat examine pour la seconde fois cette après-midi le budget, adopté hier soir, avec modifications, par la Chambre.

Le chiffre de 4 milliards a été et dépassé par le budget de 1909, et qui lui vaut le nom d'« Himalaya des budgets, provoquant d'une manière générale, chez les contribuables, une impulsion plutôt pénible.

La Chambre a voté, aujourd'hui mercredi, les articles du projet sur l'augmentation de l'artillerie.

Une conférence entre ministres sur la situation au Maroc, qui devait être tenue ce matin au ministère de l'Intérieur, a été ajournée à demain.

Le Conseil général de la Seine a désigné la chapelle de l'abbaye d'Alfortville de Saint-Anne.

Les étudiants en médecine ont manifesté hier, contre M. Nicolaï.

STRASBOURG - Une déclaration officielle faite à la Chambre de Hollande annonce que les troupes hollandaises de la reine Wilhelmine, qui ont été portées à la suite.

Le vice-président Gomez a installé un nouveau gouvernement au Venezuela et fait mettre le président Castro en accusation.

Par un câble reçu du président Figueroa, le conseil général du Salvador à Paris nous informe que le Congrès de justice contre américain de Carthage (Costa-Rica), a rendu son jugement relatif à la réclamation du Honduras et du Nicaragua portée devant ce tribunal contre le Salvador.

La sentence est favorable au Salvador. Le Conseil national suisse, après les explications du chef du département des finances, a ratifié sans opposition la convention monétaire additionnelle signée à Paris en novembre.

Cette convention est ainsi définitivement adoptée par la Suisse.

Rome

La santé du Pape
On recommence à faire échoir des bruits alarmistes sur la santé du Pape. Nous pouvons affirmer que le Saint-Père est complètement rétabli de sa indisposition de ces semaines dernières. Il a repris avec entrain infatigable ses occupations et ses audiences de chaque jour.

Les orgues de Saint-Joachim
Hier ont été inaugurées dans l'église Saint-Joachim, aux Prati, les grandes orgues construites par M. Anacostis, fabricant d'orgues à Ballin, près de Lille, qui a déjà construit les orgues pour l'église de Saint-Sylvestre, à Rome.

Petits paquets

La « Croix » dans toutes les campagnes
Sous ce titre vient de paraître un tract expliquant le système de diffusion de la « Croix » par petits paquets de cinq.
Un exemplaire de ce tract est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande.

La nouvelle organisation de propagande de la « Croix » par petits paquets postaux est si pratique et si avantageuse, que depuis le dernier Congrès de la « Croix », c'est-à-dire depuis trois semaines, nous en avons inscrit 300, dont 250 pour la « Croix » grand journal à pages.

Demandez tous les renseignements à notre secrétaire de propagande, 5, rue Bayard, Paris.

Abonnements d'essai
Du 1^{er} janvier au 31 mars 1909
Pétrole... 1 fr.
Mois littéraire... 1 fr.
Rome... 1 fr. 50
Jerusalem... 0 fr. 50

Le prochain feuillet de la Croix commencera à paraître dans le numéro portant la date du 6 janvier 1909.

Anita
par M. DELLY
a obtenu le second prix à notre dernier concours. C'est une œuvre des plus délicates et des plus émouvantes, appelée à un très grand succès auprès de tous les lecteurs de tous âges.

Le principe vital

Le rêve suprême de la secte qui nous gouverne sous les espèces faibles de nos gouvernants est celui-ci :
D'une part, éliminer radicalement et absolument tout le « divin » qui subsiste dans le corps social et qui ont déposé quinze siècles de civilisation chrétienne; et, d'autre part, faire vivre ce corps d'une vie normale, régulière et heureuse.

Elle veut une société parfaite où règnent l'ordre, la justice et la fraternité, où la propriété soit respectée, où les finances soient prospères, où fleurissent le commerce, l'industrie et l'agriculture, où l'armée soit forte, où la criminalité se trouve réduite à son « minimum », où tout fonctionne selon les lois de la civilisation, où tout, en un mot, soit pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Et ils entendent réaliser cet idéal sans plus aucune présence ou influence d'un spiritualisme quelconque, rien que par le matérialisme plus abject encore que le matérialisme païen qui gardait quelques vestiges de croyances à l'Etre et aux principes éternels.

C'est le seul mobile supérieur de la guerre acharnée qui se livre à l'Eglise. Les mobiles inférieurs, les ignobles passions et les appétits rapaces ne sont amoullés contre elle, ne sont excités et pourvus d'armes légales que pour aider à la poursuite de ce but suprême et unique : le renversement de la grande forteresse du spiritualisme et du divin qu'est l'Eglise catholique.

C'est dans ce but qu'on a livré les Congrès religieux aux naufrages publics qui s'engraissent de leurs débris. C'est dans ce but qu'on a séparé l'Église de l'État, de l'école, de l'hôpital, du prétoire, de l'armée, de tous les services publics, et qu'on a pourchassé dans la vie privée des citoyens en s'efforçant d'écarter des berceaux, des foyers et des tombes, son intervention, qui sanctifie, qui purifie et qui console.

C'est pour cela encore et toujours qu'on veut réaliser, par de monstrueux coups de force judiciaires, la séparation de l'Eglise et du journal, du journal et surtout qui s'inspire de l'Évangile, et qui sème audacieusement sur la voie et dans la vie publique, à des millions d'exemplaires, le crucifix en qui se symbolisent et s'incarnent le spiritualisme et le divin.

Oui, voilà la seule cause de cette haine implacable, de cette haine sans exemple dont on nous poursuit; et la certitude de cette constatation, pourquoi ne pas le dire en passant, tempère d'une fierté infiniment douce l'amertume de nosangoisses.

Or, un peuple sans Dieu et sans âme, sans autre horizon que la jouissance et, sans autre idéal que la jouissance et le plaisir, sans autre besoin que ses appétits, et, en même temps, rangé, paisible, prospère, heureux, honnête et civilisé; cela ne s'est jamais vu et ne se verra jamais.

Ou bien ces entrepreneurs de notre bestialisation nationale échouent — et nous l'avincible espoir est qu'ils échouent — ou bien notre corps social ainsi arrangé par eux, n'étant plus qu'un corps sans âme, deviendrait cette chose qui n'a de nom dans aucune langue, comme parle Bossuet : « un cadavre rongé par les myriades de vers issus de lui et grouillant dans ses chairs, un cadavre livré à la dissolution et tombant en affreux lambeaux.

Et les émanations putrides de cette charogne empesteraient tellement le monde civilisé que celui-ci se hâterait de le jeter aux abîmes.

C'est que Dieu est le principe essentiel de la vie des peuples.
« Il est hors de doute, écrivait le pape Léon XIII dans son immortelle Encyclique sur la Liberté, que la réunion des hommes en société ne soit l'ouvrage de la volonté de Dieu. C'est Dieu qui a fait l'homme pour la société et qui l'a uni à ses semblables. C'est pourquoi la société civile, en tant que société, doit nécessairement reconnaître Dieu comme son principe et son auteur, et, par conséquent, rendre à sa puissance et à son autorité l'hommage de son culte. Non, de par la justice; non, de par la raison, l'État ne peut être athée. »

Et c'est ce qu'ont compris tous les peuples qui veulent vivre, qui vivent et qui grandissent. Ecoutez cette haute affirmation de foi que voient les représentants de la grande République américaine, au jour anniversaire de la déclaration de son indépendance :
« Attendu qu'il a plu au Dieu tout-puissant de diriger et de garder les Etats-Unis d'Amérique à travers un siècle de vie nationale et de couronner notre peuple des bienfaits sublimes de la liberté civile et religieuse, et le Sénat et la Chambre des représentants reconnaissent avec adoration, au nom du peuple des Etats-Unis, que Dieu a été la source, l'auteur et le donateur de tous

ces bienfaits, et que nous dépendons entièrement de sa Providence. »
Ce langage, les représentants actuels de la France ne le tiendront jamais. Il est trop élevé et trop sublime pour cela, il va surtout trop directement à l'encontre des doctrines déprimantes et des négations sacrilèges de la secte qui domine et inspire ces hommes.

Mais ce que ne font pas les représentants du peuple, le peuple peut le faire. Le peuple est souverain, chaque citoyen est roi puisqu'il détient une partelle de la souveraineté nationale.

Voilà pourquoi nous ne nous lassons pas, dans ces colonnes où s'inscrit cette devise de notre foi : *Adveniat regnum tuum*, de nous faire l'écho des éloquentes appels qu'avec une persévérance admirable le grand chrétien et le grand Français qui est l'amiral de Cuverville adresse chaque année à ses compatriotes croyants.

Il adjure tous ceux qui ont foi en Dieu et dans les destinées providentielles de leur pays de profiter de la fête de Noël, jour anniversaire du baptême de la France, pour renouveler, en leur qualité de citoyens détenteurs d'une part de la souveraineté nationale, le pacte séculaire conclu à Reims entre Dieu et leur patrie.

Qu'ils aillent en leur église, individuellement puisque ce grand acte ne se fait pas encore en commun, et que là, devant le Roi immortel présent au tabernacle, ils jurent à nouveau leur fidélité au Bénédictin qui a choisi la France pour exécuter ses gestes historiques.

Plus ils seront nombreux à faire ce serment annuel de citoyens, moins la France sera officiellement athée aux yeux de Dieu et plus sera prochain le jour, espéré malgré tout, où notre patrie cessera d'être une exception dans l'univers chrétien et reprendra sa place dans le concert des peuples qui s'inclinent devant le Seigneur des seigneurs et le Maître des maîtres.

P.-S. — Nous publierons le jour de Noël à la seconde page, derrière le crucifix, la formule d'hommage recommandée dans cet article.

Demain, à l'occasion de la fête de Noël, nous publierons un conte d'Henry Bordeaux.

Gazette

Mon mouton est un lion

Cette parole de Napoléon, appliquée au futur maréchal Mouton, comte de Lobau, est manifestée par le curieux tabouret des actions d'éclat, si multiples de sa vie. Il fut l'homme parfois étonnant des événements critiques. Avec lui, on suit toute l'épopée impériale jusqu'à Waterloo, dont il fut vraiment le lion. Successeur de Lafayette, à la tête de la garde nationale de Paris, il sauva la monarchie de juillet de sa lutte contre les émeutes, et comprit celui qui eut lieu place Vendôme, lors du rétablissement de la statue de l'empereur sur la colonne. C'est là qu'il eut en sa pompe à incendie pour la dernière victoire, laquelle suscita tant la verve des caricaturistes (1).

« Rabagas » et le grenadier belge.

Le brave grenadier qui monta la garde devant la porte du Théâtre du Parc (le « Français » de la capitale belge) ressentit, ce matin, au crépuscule, une vive émotion, nous écrit notre correspondant belge, le grenadier avait, en effet, aperçu, écrite en lettres noires sur une planche adossée au mur du théâtre, cette inscription subversive : « A bas le pouvoir ! » Bien sûr, des anarchistes avaient passé par là. Il courut prévenir le sergent qui, très ému lui aussi, — on le serait à moins ! — se disposait à prévenir les autorités, lorsque le concierge du théâtre, ayant des tentatives de dialogue, s'informa de la cause des allés et venues de ces militaires.

Il partit aussitôt d'un large éclat de rire : « Ça t'a dit-il, en désignant la planche, mais c'est un morceau du décor de la salle de rédaction du *Crapaud-Volant* ! Les braves grenadiers, qui n'ont pas vu jouer *Rabagas*, ces jours-ci, au théâtre du Parc, ne comprennent pas l'explication; mais, rassurés par le rire du concierge, ils se bornèrent à consigner le fait au rapport.

Les familles nombreuses et leur logement

Nul n'ignore que les propriétaires et les concierges parisiens sont — en faisant les honorables exceptions qui s'imposent — les ennemis déclarés de M. Piot.
M. Piot dit à tous les échos :
« Donnez-nous des familles nombreuses. Les concierges crient :
— Surtout pas d'enfants ou pas plus d'un. Mais cette situation va, paraît-il, changer :
La Chambre des propriétaires est résolue à faire des efforts pour que les familles de cinq enfants trouvent désormais un gîte à Paris. Le *Matin* publie les déclarations faites dans ce sens par les propriétaires. Un bon point aux propriétaires...
Edouard VII et le gamin...

Il y a quelques jours, Edouard VII se promenait le long de l'esplanade à Howe. Un gamin, ignorant se trouver en présence du roi, s'approcha d'Edouard et lui dit :
— « Bonjour, monsieur, pourriez-vous m'indiquer l'heure ? »
Certainement, répondit le monsieur. Il est une heure moins le quart.
— Je me promène depuis deux heures pour voir le « type royal ». Je ne vais pas l'attendre davantage.
— Ni moi non plus, répondit le Monsieur.
Et Monsieur Edouard VII continua sa promenade en s'amusant beaucoup de cette sortie du gamin anglais.

(1) Voir les *Contemporains* de cette semaine.

Fermeté, résolution et confiance

Nos confrères de la presse rivalisent de zèle à nous défendre contre le coup qui nous menace. Il n'est pas un organe, à quelque parti qu'il appartienne, qui ne nous ait témoigné sa sympathie dans l'analyse du jugement du 15 décembre, ou dans le compte rendu de l'admirable réunion de dimanche dernier.

Dès le lendemain du jugement, le *Gaulois*, par la plume vigoureuse de Desmoulin, rangeait la sentence parmi « les scandales de la semaine »; puis ce fut *Franc-Nouveau*, dans l'*Écho de Paris*; Georges Price dans le *Siècle*, ce furent les innombrables journaux des départements, parmi lesquels le *Journal de Rouen*, dont l'article a été placé hier en tête de nos colonnes, quand nous aurions pu en placer maints autres, également remarquables. Hélas ! nous étions dans l'impossibilité de le faire, et ce fut pour nous un grand regret.

Ce matin encore, M. Georges Bourdon publie dans le *Figaro* une interview à laquelle je ne ferai d'autre reproche que celui d'être trop bienveillante pour l'interviewé.

A la suite de cette interview, il me paraît nécessaire de préciser certains points. Lorsque j'ai dit : « Dès l'instant où M. Ménage entrera dans la maison, nous en sortirons tous », m'appuyant sur les engagements pris par notre personnel, lorsqu'il répondit de l'assemblée de dimanche à l'appel enflammé de notre brave ami, l'éminent avocat : « Tant que M. Feron-Vrau restera dans la Maison de la Bonne Presse, nous y resterons; quand il en sortira, nous en sortirons; quand il y rentrera, nous y rentrerons »; M. Raulin comme moi, nous n'avons, bien entendu, parlé que de l'œuvre de la Maison de la Bonne Presse, et non pas de la maison, de l'immeuble qui l'abrite.

Cette maison est à nous et aux six mille membres de la Société « Jeanne d'Arc ». Nous l'avons achetée devant le tribunal, et payée de nos deniers, entre les mains de qui de droit, et nulle personne au monde n'a le pouvoir de nous en déloger. S'il plaît à M. Ménage de faire une contre-offre de la Maison de la Bonne Presse, qu'il aille la faire ailleurs, mais il ne la fera pas plus chez nous qu'avec nous.

Il ne la fera pas davantage avec nos abonnés, car ceux-ci n'y consentent pas, et nous ne compromettons pas la fortune de lui donner leurs noms. Comment? Quand le Syndicat de la presse parisienne a protesté avec toute la force qu'on sait contre les perquisitions qui violent le secret professionnel, nous nous rendrions indignes d'une aussi superbe manifestation de solidarité confraternelle, en le trahissant nous-même. Ce serait vraiment trop mal répondre aux sympathies que nous témoignent nos confrères !

Il y a des choses qui ne se font pas, qui ne peuvent pas se faire : celle-là est du nombre. Elle ne peut pas se faire, elle ne se fera pas !

Donc, confiance à la Société Jeanne d'Arc, son immeuble est à elle, et il n'entrera jamais que l'œuvre de la Maison de la Bonne Presse, dirigée par M. Feron-Vrau; confiance à nos abonnés; leurs noms ne seront jamais livrés, et leur cher journal, de quelque titre qu'il puisse s'appeler, leur sera toujours servi.

Quant aux intentions de M. Ménage, je n'ai pas à les connaître, et je ne les connais pas. J'ai entretenu notre confrère, M. Bourdon, de celles qu'on lui prêtait, mais sans lui arrêter davantage. Je crois qu'il serait lui-même fort embarrassé pour les dire, car sa situation n'est pas sans difficultés, tandis que je suis forcé à l'aise pour dire nos inébranlables résolutions.

Enfin la justice n'a pas dit son dernier mot. Voilà pourquoi je termine par les mots placés en tête de cet article : fermeté, résolution et confiance.

J. B.

Paris, le 17 décembre 1908.

M. Paul Feron-Vrau a reçu de M. Keller, président du Comité de défense religieuse, la lettre suivante :

Monsieur et cher confrère,
Le Comité catholique me charge de vous exprimer toute sa sympathie et la violente indignation que lui cause la nouvelle et monstrueuse injustice dont vous êtes victime. Comment s'est-il trouvé des juges pour essayer de vous voler votre titre de la Croix et le crucifix qui est le drapeau de votre journal. Certes, ils ne vous séparèrent pas du divin crucifix, que vous avez aux yeux de la France entière l'honneur de servir vaillamment, et à qui la persécution ne peut que vous unir plus intimement. Beati qui persécutionem patientur ! Vous avez donc un nouveau titre à la tendresse de Jésus-Christ, à la reconnaissance des catholiques, et à la profonde affection et à la haute estime de vos confrères du Comité catholique et de votre tout dévoué,
M. KELLER.

Nous prions le Comité catholique et son vénéré président d'agréer l'expression de notre plus vive gratitude.

Le « Gloire à Dieu » des Jeunes-Turcs

Nos journaux révolutionnaires, lorsqu'ils traitent des affaires d'Orient, se donnent le genre de louer bien haut les Jeunes-Turcs.

Ils les félicitent, entre autres choses, d'avoir établi en Turquie le régime parlementaire.

Or, le Parlement vient de se réunir, et la première chose qu'ont faite les députés a été de prononcer un serment qui se terminait par ces mots : « Gloire à Dieu ! »

Voilà une acclamation de circonstance à l'approche de la nuit de Noël, et les députés de Bédélioum, en prononçant la formule comme leurs collègues, ont pu se dire, non sans fierté, qu'elle avait été, il y a un peu plus de dix-neuf siècles, inaugurée dans leur circonscription.

Nos révolutionnaires, qui hurlaient si fort le règlement de la Chambre française comportait quelque chose de semblable, oublient de critiquer ce caractère religieux donné au serment parlementaire par les Jeunes-Turcs.

Notes que le Parlement ottoman se compose de membres appartenant à des religions différentes. On y voit des musulmans, des juifs, des Grecs prétendus orthodoxes, des Arméniens. La « neutralité » comme on l'appelle en France est donc pu se concevoir d'un prétexte assez plausible. Ils auraient pu dire : « Nous sommes de confessions différentes; ne souffrons pas mot de ce qui peut sentir la religion. »

Mais non. Tous ces hommes croient en Dieu, et ils tiennent à le dire. Et l'idée ne leur vient pas qu'un représentant de la nation puisse être athée. Mieux vaut, pensent-ils, adorer Dieu de travers que ne pas l'adorer du tout. Et c'est bien l'état d'âme d'Abd-el-Kader, qui mettait le musulman au-dessus du chrétien, mais qui mettait le porc au-dessus de l'homme qui ne prie pas.

La représentation nationale, à Constantinople, a inauguré ses travaux par une prière. Prière courte, mais bonne, et à laquelle les chrétiens ont pu s'associer d'autant plus volontiers qu'elle a été la première à saluer sur la terre la venue du Christ.

M. M. Clemenceau, ni M. Jaurès, ni beaucoup d'autres de nos chefs et de nos hommes d'État n'auraient les qualités requises pour siéger dans une assemblée politique ottomane. En France, on peut tout nier. M. Hervé peut être élu, et il pourrait entrer au Palais-Bourbon, si cela lui faisait plaisir, au cri de : « A bas la patrie ! » Cela ne vicierait pas son élection, et les quinze mille francs prendraient sans opposition le chemin de sa poche. Quant aux moindres signes de religion, déjà bannis du Parlement, on les pourchasse avec fureur partout où ils se montrent, et des universi-

La révolution au Venezuela

Castro renversé et mis en accusation
Le vice-président Gomez installe un nouveau gouvernement.

Gomez se démasque
Fort-of-Spain, 21 décembre. — Le général Gomez, vice-président du Venezuela, s'est séparé des ministres du président Castro et a formé un nouveau Cabinet avec les

principaux chefs des divers partis qui ont occupé une place importante dans l'histoire politique du pays.

Des informations secrètes de Caracas, où la censure est très sévère, indiquent que le Venezuela tout entier est dans un état de fermentation depuis le départ du président Castro. La crise s'est produite, il y a quelques jours, lorsque le général Gomez se vit obligé de se décider à éliminer du Cabinet tous les ministres qui étaient en relations étroites avec Castro.

Les nouveaux ministres
Caracas, 18 décembre, via Porto-Rico. — Le général Gomez a constitué son nouveau Cabinet, qui est ainsi composé :

Intérieur : M. Alcantara.
Affaires étrangères : M. Guinaud.
Finances : M. Sebar.
Guerre : Général Olivares.
Commerce : M. Carabano.
Travaux publics : M. Vargas.
Instruction publique : M. Valdonado.

du Venezuela ont télégraphié à leurs correspondants de Berlin et de Paris, pour annuler les lettres de crédit limitées, données à Castro lors de son départ.

La conspiration
Caracas, 21 décembre. — Il paraît que, vendredi soir, les conspirateurs, réunis chez le docteur Guzman, décidèrent d'opérer un coup d'État. Ils comptaient assassiner le général Gomez, M. Paul Baptiste et d'autres personnages, s'emparer du gouvernement et se servir de l'armée pour dominer les habitants.

M. Torres Cardenas, autrefois ministre de l'Intérieur et plus tard secrétaire personnel de M. Castro, fut chargé de la mise à exécution du complot.

M. Cardenas avait comme lieutenants les chefs de trois bataillons.

Le général Gomez, vice-président, ayant eu vent du complot, se rendit samedi à pied à la caserne, où se trouvait le régi-

ment de nos confrères de la presse rivalisent de zèle à nous défendre contre le coup qui nous menace. Il n'est pas un organe, à quelque parti qu'il appartienne, qui ne nous ait témoigné sa sympathie dans l'analyse du jugement du 15 décembre, ou dans le compte rendu de l'admirable réunion de dimanche dernier.

Dès le lendemain du jugement, le *Gaulois*, par la plume vigoureuse de Desmoulin, rangeait la sentence parmi « les scandales de la semaine »; puis ce fut *Franc-Nouveau*, dans l'*Écho de Paris*; Georges Price dans le *Siècle*, ce furent les innombrables journaux des départements, parmi lesquels le *Journal de Rouen*, dont l'article a été placé hier en tête de nos colonnes, quand nous aurions pu en placer maints autres, également remarquables. Hélas ! nous étions dans l'impossibilité de le faire, et ce fut pour nous un grand regret.

Ce matin encore, M. Georges Bourdon publie dans le *Figaro* une interview à laquelle je ne ferai d'autre reproche que celui d'être trop bienveillante pour l'interviewé.

A la suite de cette interview, il me paraît nécessaire de préciser certains points. Lorsque j'ai dit : « Dès l'instant où M. Ménage entrera dans la maison, nous en sortirons tous », m'appuyant sur les engagements pris par notre personnel, lorsqu'il répondit de l'assemblée de dimanche à l'appel enflammé de notre brave ami, l'éminent avocat : « Tant que M. Feron-Vrau restera dans la Maison de la Bonne Presse, nous y resterons; quand il en sortira, nous en sortirons; quand il y rentrera, nous y rentrerons »; M. Raulin comme moi, nous n'avons, bien entendu, parlé que de l'œuvre de la Maison de la Bonne Presse, et non pas de la maison, de l'immeuble qui l'abrite.

Cette maison est à nous et aux six mille membres de la Société « Jeanne d'Arc ». Nous l'avons achetée devant le tribunal, et payée de nos deniers, entre les mains de qui de droit, et nulle personne au monde n'a le pouvoir de nous en déloger. S'il plaît à M. Ménage de faire une contre-offre de la Maison de la Bonne Presse, qu'il aille la faire ailleurs, mais il ne la fera pas plus chez nous qu'avec nous.

Il ne la fera pas davantage avec nos abonnés, car ceux-ci n'y consentent pas, et nous ne compromettons pas la fortune de lui donner leurs noms. Comment? Quand le Syndicat de la presse parisienne a protesté avec toute la force qu'on sait contre les perquisitions qui violent le secret professionnel, nous nous rendrions indignes d'une aussi superbe manifestation de solidarité confraternelle, en le trahissant nous-même. Ce serait vraiment trop mal répondre aux sympathies que nous témoignent nos confrères !

Il y a des choses qui ne se font pas, qui ne peuvent pas se faire : celle-là est du nombre. Elle ne peut pas se faire, elle ne se fera pas !

Donc, confiance à la Société Jeanne d'Arc, son immeuble est à elle, et il n'entrera jamais que l'œuvre de la Maison de la Bonne Presse, dirigée par M. Feron-Vrau; confiance à nos abonnés; leurs noms ne seront jamais livrés, et leur cher journal, de quelque titre qu'il puisse s'appeler, leur sera toujours servi.

Quant aux intentions de M. Ménage, je n'ai pas à les connaître, et je ne les connais pas. J'ai entretenu notre confrère, M. Bourdon, de celles qu'on lui prêtait, mais sans lui arrêter davantage. Je crois qu'il serait lui-même fort embarrassé pour les dire, car sa situation n'est pas sans difficultés, tandis que je suis forcé à l'aise pour dire nos inébranlables résolutions.

Enfin la justice n'a pas dit son dernier mot. Voilà pourquoi je termine par les mots placés en tête de cet article : fermeté, résolution et confiance.

J. B.

Paris, le 17 décembre 1908.

M. Paul Feron-Vrau a reçu de M. Keller, président du Comité de défense religieuse, la lettre suivante :

Monsieur et cher confrère,
Le Comité catholique me charge de vous exprimer toute sa sympathie et la violente indignation que lui cause la nouvelle et monstrueuse injustice dont vous êtes victime. Comment s'est-il trouvé des juges pour essayer de vous voler votre titre de la Croix et le crucifix qui est le drapeau de votre journal. Certes, ils ne vous séparèrent pas du divin crucifix, que vous avez aux yeux de la France entière l'honneur de servir vaillamment, et à qui la persécution ne peut que vous unir plus intimement. Beati qui persécutionem patientur ! Vous avez donc un nouveau titre à la tendresse de Jésus-Christ, à la reconnaissance des catholiques, et à la profonde affection et à la haute estime de vos confrères du Comité catholique et de votre tout dévoué,
M. KELLER.

Nous prions le Comité catholique et son vénéré président d'agréer l'expression de notre plus vive gratitude.

Castro mis en accusation
Caracas, 21 décembre. — Le général Gomez a fait arrêter un certain nombre de partisans éminents du président Castro, sous l'inculpation de fomenter une conspiration ayant pour but d'assassiner le vice-président actuel et plusieurs autres politiques éminents, et de s'emparer ensuite des rênes du gouvernement.

Parmi les personnes arrêtées se trouvent le frère de Castro, le docteur Guzman et le représentant personnel de Castro. Le président Castro est lui-même accusé de complicité dans la conspiration, et une proposition tendant à le mettre en accusation et à le destituer, a été soumise à la Haute Cour fédérale.

Suppression de crédit
Caracas, 21 décembre, via Willemstad, 2 décembre. — Les directeurs de la banque

Castro, le président renversé

GOMEZ, le nouveau président



CASTRO, le président renversé



GOMEZ, le nouveau président